

CHAUFFEUR DE VEHICULE DE TRANSPORT AVEC CHAUFFEUR (VTC)

Public	Tout public et en particulier des personnes en reconversion professionnelle ou à la recherche d'une qualification professionnelle
Prérequis	Validation de la demande auprès de la Chambre des métiers et de l'artisanat (codes de connexion candidat Evalbox) Posséder un permis de conduire non probatoire Avoir un ordinateur, accès internet, connaître les bases d'utilisation d'un ordinateur
DISPOSITIONS PRATIQUES	Effectif maximum Formation théorique : 20 participants
Modalités et délai d'accès	Inscription via un bulletin d'inscription sur le site internet : au minimum 15 jours avant le démarrage de la session
Présentation générale (problématique, intérêt)	Points de vigilance : être en capacité de travailler +35h/sem sur un plein temps
Objectifs	Les objectifs de la formation sont : - Maîtriser la réglementation spécifique au métier de Taxi et VTC - Avoir des notions de base en gestion et comptabilité - Avoir les bases de la langue Française et Anglaise - Maîtriser le code de la route (sécurité routière) - Avoir des connaissances du territoire dans sa zone d'exercice
Contenu de la formation	Programme détaillé : 1- RÉGLEMENTATION DU TRANSPORT PUBLIC PARTICULIER DE PERSONNES: - Connaître la réglementation s'appliquant aux différents modes de transports publics particuliers de personnes - Connaître la réglementation relative à l'utilisation de la voie publique pour la prise en charge de la clientèle pour les différents modes de transports publics particuliers ; - Connaître les obligations générales relatives aux véhicules; - Connaître les obligations relatives au conducteur : conditions d'accès et d'exercice de la profession, obligation de formation continue ; - Connaître la composition et le rôle des divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels ; - Connaître les autorités administratives et juridictions compétentes dans le cadre de l'activité du transport public particulier de personnes ; Connaître les obligations du conducteur en matière d'assurance, l'identification des assurances obligatoires et les conséquences à ne pas être assuré ; - Connaître les agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise ou sur route et leurs prérogatives respectives Savoir présenter les documents relatifs au conducteur et au véhicule ; 2- SÉCURITÉ ROUTIÈRE: - Savoir appliquer les règles du code de la route ; - Connaître et éviter les risques liés à l'alcoolémie, l'usage de stupéfiants, la prise de médicaments, le stress, la fatigue ;

	- Connaître les principes de conduite rationnelle pour économiser le carburant, réduire le bruit et préserver le matériel et l'environnement ; - Savoir appliquer les règles de sécurité concernant l'utilisation des téléphones et ordiphones dans les véhicules ; - Savoir respecter les obligations en matière d'entretien et de visite technique des véhicules ; - Savoir appliquer les règles de conduite à tenir en cas d'accident (protection des victimes, alerte des secours, premiers secours à porter...) ; - Connaître les sanctions des infractions au code de la route ; - Connaître la réglementation du permis de conduire (permis à points, permis probatoire, annulation, invalidation et suspension de permis) ; - Savoir prendre en charge des passagers et leurs bagages en assurant la sécurité des personnes et des biens. 3- GESTION: - Connaître et savoir appliquer les principes de base de gestion et de comptabilité : - Connaître les obligations et documents comptables ; - Connaître les charges entrant dans le calcul du coût de revient et les classer en charges fixes et charges variables ; - Connaître les principes de base pour déterminer le produit d'exploitation, le bénéfice, le résultat, les charges, le seuil de rentabilité ; - Connaître les principes de l'amortissement. - Connaître les différentes formes juridiques d'exploitation (EI, EURL, SARL, SASU, SCOP...) ; - Connaître les modes d'exploitation (exploitation directe, location-gérance...); - Connaître les différents régimes d'imposition et déclarations fiscales; - Connaître les différentes formalités déclaratives; - Connaître la composition et le rôle des chambres des métiers et de l'artisanat; - Savoir définir les différents régimes sociaux (régime général, régime social des indépendants) ; - Comprendre les principes de cotisations et prestations par branche (maladie, vieillesse, chômage...); - Savoir établir un devis pour la réalisation d'une prestation et établir la facturation ; - Savoir calculer le coût de revient en formule simple (formule monôme et binôme) ; - Savoir définir la notion de marge et l'utiliser pour calculer un prix de vente. 4- LANGUE FRANÇAISE : - Comprendre un texte simple ou des documents en lien, notamment, avec l'activité des transports. - Accueillir la clientèle ; - Comprendre les demandes des clients ; - Interroger les clients sur leur confort ; - Tenir une conversation neutre et courtoise avec les clients durant le transport ; - Prendre congé des clients 5- LANGUE ANGLAISE : - Comprendre et s'exprimer en anglais, au niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues. - Accueillir la clientèle ; - Comprendre les demandes simples des clients ; - Demander des renseignements simples concernant le confort de la clientèle ; - Tenir une conversation très simple durant le transport ; - Prendre congé des clients.
--	--

	6- DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL : Connaître et comprendre les principes généraux du marketing (analyse de marché, ciblage de l'offre, compétitivité, détermination du prix...) ; Savoir valoriser les qualités de la prestation commerciale VTC ; Savoir fidéliser ses clients et prospecter pour en obtenir d'autres ; Savoir mener des actions de communication pour faire connaître son entreprise, notamment par internet et les moyens numériques ; Savoir développer un réseau de partenaires favorisant l'accès à la clientèle (hôtels, entreprises...).
Modalités pédagogiques et techniques	Méthode, Moyens pédagogiques et techniques: • Alternance de théorie et d'exercices • Supports pédagogiques • Méthode active et participative Modalités : formation à distance via Zoom en mode synchrone, aide à la prise en main de Zoom en amont de la formation. Point en amont de la formation avec restitution du besoin client. Point en fin de journée de formation, recueil des impressions, régulation sur les autres journées en fonction de l'évolution pédagogique. Évaluation à chaud en fin de formation, débriefing sur l'écart éventuel, formalisation d'une régulation sur les points soulevés.
Moyens d'encadrement de la formation	Smart formation s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels du stagiaire. L'animation est basée sur une pédagogie active, avec des exercices pratiques et personnalisés qui permettent l'ancrage en temps réel. Cette animation s'appuie sur une alternance d'exposés théoriques et pratiques Support de cours délivré à chaque participant sous format papier ou pdf
Compétences / Capacités professionnelles visées	La formation donne la possibilité au stagiaire de se présenter à la certification en vue de l'obtention de l'attestation de capacité professionnelle de conduite de Taxi/VTC
Durée	Durée totale : 20 heures, en distanciel, réparties en 2,5h par jour sur 8 jours 35 heures, en présentiel, réparties sur 7h par jour sur 5 Jours
Dates	Dates : selon les besoins du client
Lieu(x)	Distanciel via un lien zoom fournit en amont de la formation
Coût par participant	Prix : 899€ pour la formation en distanciel et 1299€ pour la formation en présentiel
Accessibilité	 Un entretien préalable sera mis en place avec le référent handicap pour aménager au mieux la formation avec votre handicap.

	Nos intervenants savent adapter leurs méthodologies pédagogiques en fonction des différentes situations d'handicap.
Restauration	A la charge du stagiaire
Hébergement	A la charge du stagiaire
Responsable de l'action, Formateur	Dirigeant et formateur : Aissam EL KAF - Tél : 06.73.73.47.29 contact@smartsformation.fr
Suivi de l'action	Mise en place d'un suivi de la formation par les stagiaires par capture d'écran avec preuve de connexion avec temps de connexion Une attestation de fin de formation est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation
Evaluation de l'action	En fin de formation une évaluation est réalisée permettant de vérifier l'acquisition des compétences de chaque stagiaire. Une évaluation de la prestation de formation « à chaud » est réalisée pour recueillir l'appréciation du stagiaire.